



## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 JUIN 2022

**Préambule :** Chrysallis Drôme fête ses 20 ans d'existence à l'occasion de la présente Assemblée Générale Ordinaire. Pour marquer l'évènement, celle-ci est ponctuée de moments conviviaux tout au long de son déroulement.

### **Présents :**

- Sur 43 membres adhérents à Chrysallis Drôme en 2021, 24 sont présents ou représentés (cf liste en annexe 1)
- 27 personnes ont répondu présentes à l'invitation qui leur a été faite (cf liste en annexe 2)

La présidente, Odile DELLENBACH ouvre l'assemblée, remercie les personnes présentes et tout particulièrement Anna PLACE, adjointe à la Maire de Bourg de Péage et Conseillère Départementale de la Drôme ainsi que Pierre JOUVET, maire de St-Vallier, Président de la communauté de communes « portes de Drôme-Ardèche ».

Elle remercie la ville de Bourg de Péage pour sa mise à disposition gracieuse d'une salle à l'espace Cocteau pour la tenue de cette A.G.

Elle fait part des excuses d'invités absents.

### **1/ Rapport moral**

La présidente fait une rétrospective de Chrysallis Drôme depuis sa création en 2002 et son évolution jusqu'à ce jour, des conditions d'exercice difficiles au départ (absence de locaux et de moyens) puis l'hébergement de l'association dans les locaux de la M.J.D. [Maison de la Justice et du Droit]. Elle remercie, la ville de Romans qui prend en charge les frais inhérents aux locaux, le Ministère de la Justice et le C.I.D.F.F. pour la mise à disposition d'une greffière et d'une coordinatrice qui nous permettent de nous réunir et de recevoir les mineurs victimes dans de bonnes conditions. A ce jour, ce sont plus de 320 dossiers et d'avantage d'enfants qui ont pu être accompagnés, soutenus par une vingtaine d'administrateurs ad hoc [AAH] bénévoles.

Durant ses 20 ans d'existence, Chrysallis s'est employée à faire évoluer ses pratiques : charte éthique, règlement intérieur, mise en place de séances d'analyse de la pratique avec une psychologue clinicienne, formation continue et journées de rencontre destinées aux administrateurs ad hoc mais également aux professionnels de la protection de l'enfance et de la justice. Depuis 3 années, nous accueillons un service civique et entendons poursuivre cette collaboration grâce à notre partenariat avec la F.O.L. [Fédération des Oeuvres Laïques].

La présidente souligne le travail encore accompli cette année par Ambre, notre service civique ; elle la remercie ainsi que sa tutrice, Brigitte CAME.

Un gros travail sur la communication a été engagé, un nouveau site internet est en train d'être finalisé ; la Présidente remercie Patrick DAUVIER pour la prise en charge de ce chantier.

La présidente attire l'attention sur les difficultés que nous rencontrons actuellement : le nombre d'AAH (5 bénévoles) est insuffisant face à l'explosion des désignations. Chrysallis a besoin de compétences pour exercer la mission d'AAH mais aussi pour aider sur le plan administratif (trésorier, secrétaire).

CHRYSTALLIS DROME continuera à œuvrer pour faire évoluer les droits des enfants afin que les intérêts de ces derniers soient mieux pris en compte, mais il nous faut des renforts.

### **2/ Rapport d'activités**

Patrick DAUVIER, vice-président, présente et commente le rapport d'activité de l'année écoulée.

Points marquants : 39 désignations en 2021, soit une hausse de 40 % par rapport à l'année 2020. Les filles représentent les 2/3 des désignations. Les violences physiques représentent près de la moitié des cas. Les signalements émanent essentiellement de personnes extérieures à la famille

(éducateurs, amis...) pour 40 % et de l'Education Nationale pour 35 %. Les auteurs sont les souvent les parents, le père pour 49 % et la mère pour 26 % des situations.

Le travail des AAH bénévoles correspond à l'équivalent de 3,5 temps complet. Une personne en service civique et une avocate stagiaire ont été accueillies en 2021.

Le colloque annuel organisé en septembre 2021, avec 5 intervenants professionnels, sur le thème « libérer, recevoir, accueillir la parole de l'enfant victime » a connu un vif succès avec une centaine de participants.

### **3/ Rapport Financier de l'exercice 2021**

Rapport présenté par la trésorière, Michèle PIBOULEU

Le total des produits de l'exercice 2021 s'élève à 16185,68€ €, le total des charges s'élève à 18194,96 €, soit un déficit de 2009,28€

Ce déficit s'explique par le fait que la subvention octroyée par le Conseil Départemental de la Drôme pour 2021, a été versée en décembre 2020, les 5000€ n'apparaissent donc pas dans les comptes de l'exercice 2021.

Au niveau des recettes, à noter une subvention de 2900€ d'aide au développement associatif, octroyée par la Région, délégation régionale académique à la jeunesse et à l'engagement et une augmentation des adhésions à l'association.

Au niveau des dépenses, les frais de déplacement représentent la charge principale, suivie de l'acquisition d'un ordinateur et vidéo projecteur.

Le solde bancaire au 31/12/2021 est de 6 778,08€.

Comme chaque année, notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité de notre association.

### **4/ Budget prévisionnel 2022**

Fabienne CHABOT, trésorière-adjointe présente le B.P. pour 2022 en équilibre, il s'élève à hauteur de 31 405 € €, hors valorisation du travail des bénévoles. Il prévoit une hausse de la subvention du Conseil Départemental en lien avec la forte hausse de l'activité de l'association.

Le montant des cotisations individuelles d'adhésion reste identique à 2021, soit un minimum de 20 € pour une cotisation à titre personnel et 30 € pour une personne morale.

### **5/ Vote des résolutions**

Les membres adhérents de Chrysallis procèdent au vote des résolutions suivantes :

- Rapport moral : pas d'opposition, pas d'abstention, vote à l'unanimité
- Rapport d'activité : pas d'opposition, pas d'abstention, vote à l'unanimité
- Rapport financier : pas d'opposition, pas d'abstention, vote à l'unanimité
- Budget prévisionnel 2022 (dont montant des cotisations) : pas d'opposition, pas d'abstention, vote à l'unanimité

### **6/ Renouvellement des Administrateurs**

En application des statuts de l'association, le tiers des administrateurs doit être renouvelé.

**Membres sortants :** COTTE Bernard – NICOD Christine – DAUVIER Patrick

Ces trois membres se représentent pour un nouveau mandat de trois ans. Il est procédé au vote par les membres adhérents : pas d'opposition, pas d'abstention, les candidats sont élus à l'unanimité.

Membre entrant : Dominique ABAD, qui a rejoint l'équipe des AAH, est candidate au conseil d'administration.

Il est procédé au vote par les membres adhérents : pas d'opposition, pas d'abstention, la candidate est élue à l'unanimité.

## **9/ Présentation du nouveau site internet**

Le site internet de Chrysallis étant devenu obsolète, il était nécessaire de le renouveler. Ce travail a été confié à l'entreprise Citron Zébré. Miran MARTIN présente ce nouveau site en voie d'achèvement. Il a été conçu afin de trouver rapidement les informations, l'actualité. On l'a voulu lumineux, joyeux. La documentation se présente sous forme de fiches. Le plan d'accès à la MJD et les contacts sont spécifiés. Chrysallis a acheté les 3 adresses : .org, .com et .fr  
Adresse du site : <https://chrysallis-drome.org>

## **10/ Intervention des Elus**

Anna PLACE indique que la mairie de Bourg de Péage est représentée par 3 élus : MM BUISSON, PUPEL et elle-même. Elle présente les excuses de Mme La maire, Nathalie NIESON, empêchée. Elle salue le travail remarquable de Chrysallis Drôme, travail important et indispensable ; fait part de sa reconnaissance et considération pour le travail sérieux.  
Elle souhaite une belle continuation et un bel anniversaire à Chrysallis.

## **11/ Animation de l'Assemblée Générale**

Afin de marquer avec un peu de légèreté les 20 ans de Chrysallis, une troupe de 3 comédiens ont réalisé plusieurs séquences d'improvisations au cours de l'AG, très réussies ; un dessinateur a « croqué » quelques moments forts et un montage de vidéos sur des témoignages rendus à l'association (anciens AAH, victime accompagnée, avocats...); montage réalisé par Ambre, a été projeté.

Cette animation a rendu le déroulement de l'AG très agréable et sympathique. La présidente remercie ces intervenants.

L'ordre du jour est clos, la présidente lève l'AG, qui va s'achever autour d'un buffet et gâteau d'anniversaire.

Françoise GILLE  
Secrétaire